

Dilma Rousseff va être destituée pour avoir truqué les comptes publics au Brésil. Pendant ce temps à l'Élysée...



Dans son rapport, la Cour des comptes souligne que les objectifs affichés par le gouvernement pour 2016 et 2017 sont truqués, certaines cotisations sociales des praticiens et médecins hospitaliers ayant été effacées par un tour de passe-passe comptable. Grâce à ce jeu d'écriture, 540 millions d'euros de dépenses se sont évaporés en 2017 et 810 millions sur deux ans.

Avec Serge
Federbusch

1 – Trou-Président

Le gouvernement vient de relever à 2,1 % au lieu de 1,75 % l'objectif national de progression des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) pour 2017, soit 700 millions d'euros supplémentaires.

Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes, est furieux : *"Relâcher l'Ondam, comme la tentation pourrait se faire jour, apparaîtrait comme une solution de facilité non exempte de risques"* disait-il avant d'apprendre la nouvelle.

Dans son rapport, la Cour des comptes souligne que les objectifs affichés par le gouvernement pour 2016 et 2017 sont truqués, certaines cotisations sociales des praticiens et médecins hospitaliers ayant été effacées par un tour de passe-passe comptable. Grâce à ce jeu d'écriture, 540 millions d'euros de dépenses se sont évaporés en 2017 et 810 millions sur deux ans. Leur réintégration conduirait à afficher un "Ondam" supérieur de 0,25 point en 2017, en surplus bien sûr du dérapage admis par le gouvernement.

Et tout cela se fera sans prendre en compte les cadeaux électoraux de Dilapidou-Président, non prévus dans le plan triennal de rééquilibrage des comptes de la Sécu. La hausse de 0,6 % du point d'indice dans la fonction publique hospitalière à partir de février va coûter 410 millions en 2017, auxquels il faut ajouter 325 millions dus à l'accord de revalorisation des carrières.

Les cliniques réclament des moyens pour augmenter la rémunération des infirmiers : l'addition salariale dans le monde hospitalier pourrait être de 860 millions l'année prochaine. Auxquels il faut ajouter 400 millions d'euros de revalorisation des médecins libéraux. *"Afin de réaliser effectivement les objectifs d'économies du plan triennal tout en prenant en compte l'effet des mesures nouvelles, et sans prendre en considération les incidences des négociations conventionnelles avec les autres professions libérales de santé [dentistes, kinésithérapeutes...], ce sont 2 milliards supplémentaires par rapport aux 4,1 milliards déjà programmés qui devraient ainsi être dégagés en 2017"*, écrit la Cour dans son rapport.

Le trou est profond et il ne se comble pas aussi vite que le gouvernement l'affirme pointent les magistrats financiers. La baisse prévisible de 1,7 milliard d'euros du déficit en 2016 *"intègre, de manière très discutable, un produit exceptionnel de CSG de 700 millions d'euros, écriture comptable qui ne correspond à aucune recette supplémentaire"*, a critiqué Didier Migaud, avant d'enfoncer le

clou : "L'assurance maladie devrait conserver en 2016 un déficit massif, qui ne se réduirait en réalité que faiblement par rapport à 2015, une fois retiré le "produit exceptionnel de CSG".

Bref, déjà habitué à manipuler chiffres et statistiques, François Hollande se livre à des acrobaties comptables de plus en plus périlleuses qui seront autant de bombes budgétaires à retardement pour son successeur. Rappelons que Le motif principal de la destitution de la présidente brésilienne est une manipulation comptable, appelée "pédalage budgétaire", qui lui a permis de masquer la réalité du déficit budgétaire du pays, aidant à sa réélection en 2014.

Ce n'est pas en France que ce genre de chose arriverait...

2 – Chef d'œuvre en péril

Quelle ne fut pas la surprise des visiteurs du palais de l'Élysée, lors de la journée du patrimoine, de découvrir le bureau présidentiel garni d'un occupant roide et ravi, béat dans son fauteuil, souriant aux quidams interloqués qui le mitraillèrent à coups d'iPhone et autres Samsung.

On eût dit un singe en cage et c'est heureux qu'aucun citoyen de base ne lui ait lancé de banane, d'autant qu'à la différence de ce qui se produisit naguère avec Taubira la justice n'aurait pu qualifier l'acte de raciste. Comme il ne bougeait guère, le seul primate ayant le même comportement porte le nom de Paresseux.

De mauvais esprits se sont aussitôt gaussés, suggérant que Mou-Président serait en son palais comme au musée Grévin. C'est oublier que son double figure déjà dans cet établissement. Il faudrait donc parler de sosie. Mais, à ce stade, on ne sait plus où est l'original et où est la copie.

A propos, savez-vous entre quels François figure François Hollande dans la liste des effigies de Grévin ? François, duc de Guise et François Ravaillac. Un assassiné et un assasi, tous deux au motif de guerres de religion ! Brrrr. Croisons les doigts pour qu'il ne s'agisse pas d'un mauvais présage.

Et, en attendant, espérons pour lui qu'un jour prochain son Premier ministre n'ait à lui dire : "- C'est une élection ? - Non Cire, c'est une destitution !"

3 – Musulmania

Le rapport de l'Institut Montaigne ayant eu beau s'efforcer de sous-estimer le nombre de musulmans en France et le raidissement bigot qui les touche, il ressort de sa lecture attentive que les lois républicaines sont perçues par une large partie d'entre eux comme contraires à leurs aspirations.

Au moins un million de musulmans sont favorables à la charia dont, on ne le dira jamais assez, l'apologie ou la défense pourrait parfaitement être sanctionnée en France sur le fondement de la bien-pensante loi du 1^{er} juillet 1972 sur la lutte contre le racisme. Cette dernière a en effet introduit le délit de "provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée". Ce que plusieurs sourates du coran prévoient expressément à l'égard des non musulmans, Juifs et "Associateurs", c'est-à-dire Chrétiens en particulier.

Le politiquement correct est une arme à double tranchant.

4 – Au secours, les JO reviennent !

Décidément, toutes les villes dont les élus ont deux sous de jugeote, décident de renoncer à leurs candidatures aux JO. C'est désormais le cas de Rome.

Bientôt, il n'y aura plus que Paris en lice, l'occasion pour Hidalgo et sa bande de rajouter une sérieuse couche de gaspillages et de dilapidation sur les pauvres finances de la ville dont elles ont hélas la gestion.